



1000 MAINS

POUR LES CHEMINS DE SAINT-JACQUES

chez vous aussi !



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Chemins de Saint-Jacques-
de-Compostelle en France,
inscrits sur la Liste du
patrimoine mondial en 1998





LE 1^{ER} SAMEDI D'OCTOBRE CHAQUE ANNÉE

Participer à un événement national dédié aux chemins de Saint-Jacques, fédérer les acteurs et les initiatives locales pour en accroître la notoriété. Intéresser les habitants riverains du sentier à l'univers culturel et humaniste du chemin. Unir les énergies, faire du lien entre des territoires reliés par les itinéraires.

OÙ ?

Sur un des chemins vers Saint-Jacques-de-Compostelle en France.

QUI PEUT ORGANISER UNE MANIFESTATION ?

Toute organisation volontaire : une collectivité, une association (de préservation du patrimoine ou de l'environnement, de la randonnée, jacquaire...), un office de tourisme, une école...

POURQUOI ?

Ces manifestations peuvent répondre à plusieurs objectifs : améliorer le chemin, créer du lien social, valoriser l'image du territoire.

QUELLES ACTIONS ?

Des actions proposées au grand public (et pas seulement aux adhérents des associations) :

- ♦ pour l'entretien du sentier (dans le respect des propriétés et en lien avec les communes) : chantiers de restauration du patrimoine vernaculaire, calades, murets de pierre sèche, débroussaillage ;
- ♦ pour l'agrément du randonneur, pèlerin : construction de bancs en bois, nettoyage, plantation de haies ou d'arbres fruitiers ;

- ♦ pour tisser du lien entre les habitants et le chemin via des temps conviviaux : café d'accueil, pique-nique partagé, collation de fin de chantier ;

- ♦ pour mieux connaître l'environnement : randonnée-lecture du paysage ou découverte de la flore et de la faune du chemin, ...

POUR QUI ?

Les participants des chantiers sont bénévoles. L'idée est de faire participer les habitants et toute personne volontaire ayant envie d'apporter sa pierre à la bonne santé des chemins.

AVEC QUI ?

Localement, il peut être intéressant, en plus de la commune, d'associer d'autres acteurs : établissements d'apprentissages, scolaires, associations, Parc naturel régional...



QUEL BUDGET ?

Les dépenses sont liées à la communication et à l'accueil des volontaires. Un partenariat peut être conclu avec les acteurs locaux pour prendre en charge certains coûts.

QUELLE ORGANISATION ?

En fonction des actions à mettre en oeuvre, il est important de bien organiser l'encadrement, avec une éventuelle mini-formation au début de la journée.

LES GRANDES ÉTAPES À NE PAS OUBLIER :

LA PRÉPARATION :

- ♦ constituer une petite équipe projet ;
- ♦ informer, associer les partenaires : collectivités territoriales, CDRP, CAUE, CD, PNR, OT, ADT/CDT... ;
- ♦ choisir le(s) lieu(x) du chantier (une ou plusieurs zones selon les tâches à accomplir) ;

- ♦ préparer le terrain, diagnostiquer les travaux à réaliser, réunir les outils/matériaux nécessaires ;
- ♦ communiquer, lancer les inscriptions pour mobiliser les volontaires ;
- ♦ prévoir l'accueil et l'encadrement des volontaires.

PENDANT :

- ♦ avoir une équipe de référents qui animent le chantier, montrent ce qu'il faut faire, prennent des photos ;
- ♦ mettre à disposition des outils et/ou demander aux participants d'en apporter ;
- ♦ prévoir des temps conviviaux (café,...) pour partager au delà du « travail ».

APRÈS :

- ♦ laisser le chantier propre et fini ;
- ♦ faire le bilan, recueillir l'avis des participants...

Des outils d'organisation et de communication peuvent être mis à disposition pour faciliter l'organisation : tableaux de planning, affiche à personnaliser...

Pour en savoir plus :

<https://www.chemins-compostelle.com/mille-mains-pour-le-chemin>



1000 mains

www.1000mainsfigeac.fr

Contacts :

accueil@chemins-compostelle.com - 05 62 27 00 05
ou contact@1000mains.org

